

Le débat sur la réforme de la Constitution ouvert aussi aux Cubains résidant à l'étranger



La Havane, 27 août, (RHC).- Les Cubains résidant à l'étranger ont l'occasion de participer à partir de samedi au débat sur la réforme de la Constitution ouvert à Cuba le 13 août dernier. Un fait inédit dans l'histoire de la Révolution cubaine.

Les Cubains résidant à l'étranger sont invités à exprimer leur avis et proposer des modifications au projet de Constitution adopté le 22 juillet par l'Assemblée Nationale.

Le site Internet www.nacionyemigracion.cu relevant du ministère cubain des Affaires étrangères postera un formulaire en ligne qui permettra de recueillir les modifications et les commentaires au sujet de la réforme de la Constitution.

Granma, principal quotidien cubain, précise que les personnes intéressées ont la possibilité, après avoir inscrit leurs données personnelles, d'exprimer leurs opinions, de proposer la suppression, l'addition ou la modification de termes, d'écrire un commentaire ou d'exprimer des doutes sur des paragraphes spécifiques.

Granma ajoute que les personnes intéressées pourront avoir accès au site Internet www.lanacionylaemigracion.cu tous les jours, à n'importe quelle heure et toutes les fois nécessaires.

Granma souligne que ce processus inédit confirme la volonté du gouvernement de prendre en considération les opinions de ceux qui désirent contribuer au développement d'une société socialiste chaque fois plus juste, humaniste, démocratique, solidaire et internationaliste.

Notre principal quotidien précise que cette initiative n'est pas seulement valable pour les Cubains résidant à l'étranger, plus d'un million 400 mille, mais encore pour les Cubains qui prêtent leurs services comme coopérants dans plus de 60 pays.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/170063-le-debat-sur-la-reforme-de-la-constitution-ouvert-aussi-aux-cubains-residant-a-letranger>



Radio Habana Cuba